

NANCY Insolite

Charles V rentre à la maison après 80 ans d'exil

On a cru longtemps qu'il s'agissait d'une statue de Louis XIV. Mais depuis 2013, cette sculpture proposée par un antiquaire parisien pour 300.000€, s'est révélée représenter le duc de Lorraine Charles V, mystérieusement disparu de Nancy en 1936. Où il revient enfin !

L'enlèvement remonte aux années 30. Dans des conditions totalement mystérieuses. Jusqu'en 1936, cette statue de Charles V, l'un des grands ducs de l'histoire lorraine (même si en réalité il n'a jamais régné en son pays), trônait au cœur de l'église des Cordeliers. Église qu'a voulu réaménager le directeur du Musée lorrain voisin.

Or Pierre Marot, pourtant considéré comme le plus grand directeur de musée lorrain de tous les temps, commet à l'époque une énorme erreur d'appréciation. « C'est d'ailleurs la hantise de tout conservateur », lâche avec indulgence Richard Dagorne, qui occupe ce même poste 80 ans plus tard.

Quoi qu'il en soit, Pierre Marot inflige à ce monument – et c'est attesté noir sur blanc – les qualificatifs de « regrettable » et « ridicule », « de la même inspiration que le monstrueux Stanislas de la ci-devant place royale »...

Charles V ainsi conspué a été extrait du bâtiment. Après quoi,

mystère... Il disparaît des archives, du paysage (littéralement) et des préoccupations nancéennes... jusqu'en 2005.

Alors, Charles Gaffiot, commissaire d'exposition très féru d'histoire lorraine est consulté par un antiquaire parisien pour ausculter une statue considérée comme représentant Louis XIV (mise en vente 300.000 € !). Ce que ne conteste pas a priori l'expert. Il est vrai que l'œuvre avait été victime d'un véritable massacre : un pied tronqué, un bras amputé, un nez refait, sans doute pour contrefaire les traits du roi soleil, beaucoup plus solvable sur le marché de l'art.

Mais en 2013, ses pas le conduisent à nouveau face au monument, cette fois chez un antiquaire des Yvelines. Or entre-temps, M. Gaffiot avait pris connaissance d'une vieille carte postale figurant Charles V dans l'église des Cordeliers. Le rapprochement lui a alors paru évident.

Sans déboursier un sou

Charles Gaffiot sonne aussitôt l'alerte, en septembre 2013. Et s'étonnait dans nos colonnes en octobre dernier, soit 6 ans plus tard, que la statue du XVIIIe, pourtant propriété de Nancy, reste confinée en exil.

C'est qu'en coulisses, lui répond-on aujourd'hui, les tractations allaient bon train. Lesquelles ont finalement abouti en fin d'année. « La statue est restituée

à la ville sans que celle-ci ait à déboursier quoi que ce soit ! », peut aujourd'hui se féliciter Raphaël Vuitton, conseiller municipal délégué à la culture. « Alors oui, cela a pris du temps depuis l'alerte donnée par M. Gaffiot – à qui il faut d'ailleurs rendre hommage –, mais c'était le temps judiciaire et de l'expertise artistique. »

Car le grand Charles (l'autre...) s'est d'abord heurté au scepticisme à Nancy. Deux experts viennent néanmoins de lever le doute en 2016 en le reconnaissant comme tel, analyse validée par le ministère de la Culture.

Retour en février

« On prend contact avec l'antiquaire parisien, mais les négociations n'aboutissent pas », raconte Raphaël Vuitton. « Comme le cabinet d'avocat nous confirme que l'œuvre est notre bien, inaliénable et inaliénable, on attaque au Tribunal de Grande Instance de Paris en 2017. » Ce qui déclenche une nouvelle expertise. Laquelle confirme de façon définitive les conclusions précédentes. C'est bien le Charles V de Nancy.

La procédure n'ira pas à son terme, l'antiquaire se résout à restituer la statue, et cela sans contrepartie. Retour prévu début février. Après 80 ans d'un exil dont tous les mystères sont loin d'être levés.

Lyiane GANOUSSE



Depuis sa disparition, la statue a subi des dommages irréversibles : nez refait, amputation du bras, pied tronqué, glaive disparu... Photo DR

Françoise Hervé : « La mairie a joué avec le feu »

La restitution de la statue de Charles V à la ville de Nancy est inscrite au prochain conseil municipal programmé lundi. Ce qui ne manquera pas de susciter une intervention de Françoise Hervé, ancienne adjointe déléguée au Patrimoine, qui s'est, dès l'origine, intéressée de près à cette affaire. Et qui, il y a quelques mois encore, encourageait l'équipe en place à négocier le plus vite possible plutôt qu'à laisser Charles V patienter loin de ses terres. « Parce que moi, j'estime que la mairie a joué avec le feu dans cette histoire », maintient aujourd'hui Mme Hervé. « D'abord en s'enfermant dans le déni, considérant qu'il s'agissait de Louis XIV et nul autre, avant que, de mon fait, j'aie opéré en 2015 un repérage, assistée d'un expert. Sans parler du fait que c'est quand même un regard extérieur (Ndlr : Charles Gaffiot), qui a révélé toute l'affaire. Ensuite il a fallu que Me Baratelli, au nom de l'association Les Amis de Lunéville, adresse une mise en demeure pour interdire la vente. Sinon, la statue pouvait partir pour les États-Unis. Enfin, ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le hangar voisin à celui où était entreposé Charles V dans les Yvelines a été ravagé par un incendie en 2015. Quand je vous disais que la mairie avait joué avec le feu »

L. G.

Un Charles V peut en cacher un autre...



Un buste en marbre de Charles V, acquis en 2019 et destiné aux collections du musée Lorrain.

Photo DR / Jean-Yves LACÔTE

L'actualité veut qu'une seconde sculpture représentant Charles V soit entrée dans les préoccupations de Richard Dagorne ces dernières années. Un buste cette fois, en marbre, ressemblant curieusement d'ailleurs à la statue (en pied donc) fraîchement restituée. D'aucuns considèrent qu'elle est signée Chassel, grand sculpteur lorrain du XVIIIe. Mais le directeur des musées de Nancy n'ira pas jusque-là. Il ne s'aventurera pas non plus à certifier que ce marbre a servi de modèle à la statue en pierre. « En revanche, jusqu'à présent nous ne possédions que des bustes de Charles V en argile, plutôt de petite taille », souligne Richard Dagorne. « Ce marbre, lui, par son grand format et sa présence, nous intéressait pour compléter les collec-

tions. » Mais la galerie parisienne qui la proposait à la vente en 2010 en demandait 130.000 €. Les Nancéens ont donc patienté, plusieurs années. Jusqu'à ce que le galeriste en baisse le prix à 60.000 € en 2019.

La pièce est destinée à entrer dans l'exposition permanente du futur musée lorrain rénové. Mais sera d'abord montrée au château de Lunéville. Et qui sait si un jour elle n'entrera pas en dialogue, à la chapelle des Cordeliers ou ailleurs, avec la statue en pied dont l'avenir, lui, n'est pas encore arrêté. L'occasion de braquer les projecteurs sur la personnalité du Duc. Et sur l'histoire rocambolesque de son artistique usurpation d'identité !

L. G.

54804 - V2